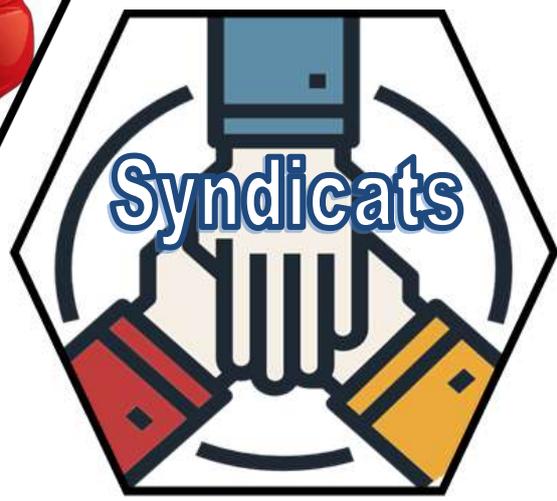


LAGORCE



**Bulletin
municipal**

**Edition Décembre
2024**





Bruno Lavidalie
Maire de Lagorce



Bulletin municipal

Edition Décembre 2024

SOMMAIRE

Editorial	Page 2
Les dossiers du Conseil Municipal	Pages 3 à 6
Infos pratiques	Pages 7 à 12
Liste des artisans et commerçants	Pages 13 & 14
La vie associative & calendrier 2025	Pages 15 à 21
Le saviez vous?	Page 22
La vie du village	Page 23
Tournée du Père Noël	Page 24

Chère Lagorçaise, cher Lagorçais,

Nous voilà déjà à la fin de l'année ... Si les jours semblent défiler à la vitesse de la lumière, c'est sûrement parce que nous sommes très occupés à œuvrer sur les différents projets en cours et je vous propose de faire un point sur les principaux :

Réseau de chaleur et remplacement des chaudières : Les dossiers études, administratifs, financement sont pratiquement terminés et l'appel d'offres est en cours pour un choix d'entreprise pour le début de l'année 2025. Le but est de terminer les travaux avant septembre 2025 pour basculer sur ce nouvel équipement avant la remise en service du chauffage en fin d'année 2025. C'est un impératif maintenant, car les chaudières actuelles nous montrent des signes de faiblesse. Cet équipement sur la base de chaudière biomasse, permettra des économies, mais surtout une diminution du rejet de CO2 de près de 90 %.

Maison d'assistantes Maternelles (projet MAM) : Le bâtiment est terminé, les raccordements sont maintenant actifs, tous les tests ont été réalisés et sont concluants. Les assistantes maternelles terminent elles aussi les validations de leur projet et des équipements spécifiques auprès du Département au travers de la PMI (Protection Maternelle Infantile). Tout se déroule convenablement. Les personnes de la PMI sont venues sur place et ont mis en avant la qualité de la structure réalisée. Nous comptons sur un démarrage effectif de cette MAM le 1^{er} janvier 2025 voir fin décembre 2024 si les planètes s'alignent plus rapidement...

Construction de la halle à côté du stade : Le projet avance, la démarche est longue, mais nous le savions au moment du lancement. Le permis de construire est accordé. La société avec qui nous avons contractualisé a transmis le dossier à ENEDIS pour l'étude du raccordement du bâtiment au réseau électrique. Nous avons commencé à définir les aménagements afin de prévoir les enveloppes budgétaires pour les planifier sur les exercices à venir. Je sais que les présidentes et les présidents de nos associations attendent cette réalisation avec impatience. Je peux leur dire que pour l'instant, nous n'avons pas de problème majeur bloquant.

Mise en sécurité de la traversée du village d'Ardouin : Suite à la première étude que nous avons réalisée en 2022 et au refus du centre routier du département de la Gironde, nous avons retravaillé sur un nouvel aménagement avec le bureau d'études de la CALI. Le plan est sur la même base que le précédent (diminution de la largeur de la voie avec chicanes et priorité) mais avec moins de points restrictifs. Cette nouvelle version a été validée par le centre routier sans aucun commentaire cette fois-ci. Nous allons donc lancer le chiffrage de ces travaux afin de connaître les coûts nécessaires à leur réalisation. Nous programmerons en conséquence.

A cela nous devons rajouter tous les travaux quotidiens effectués par nos agents avec une particularité cette année pour le fauchage qui a été beaucoup plus important. Comme dans les jardins et les parcs, l'herbe a poussé beaucoup plus rapidement au bord des 40 kms environ de voies que nous entretenons.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année avec vos familles et vos proches qui vous permettront, je l'espère, de passer des moments conviviaux et surtout, prenez bien soin de vous.

Le Maire: Bruno Lavidalie

Les dossiers du Conseil Municipal

Séance du 14 juin 2024

Projet du Hameau Vert

L'enquête publique portant sur la modification du PLU pour le projet du Hameau Vert (Maine Pommier) a été clôturée et le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable.

De fait la délibération portant approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune, le permis de construire a été adopté en Conseil Communautaire.

Séance du 27 septembre 2024

Bus France service

La CALI va mettre en place sur les communes du territoire un Bus France Service.

Cette initiative offrira un accès simplifié aux différents services publics à travers un bus itinérant à raison de demi-journées de permanence par commune pour accompagner, aider et conseiller les habitants.

L'objectif est de proposer à tous les publics (personnes âgées, jeunes, personnes isolées, en manque de mobilité, actifs) une aide aux démarches administratives (impôts, retraite, justice, santé,.....) et un point d'accès numérique.

Colis de Noël pour les séniors :

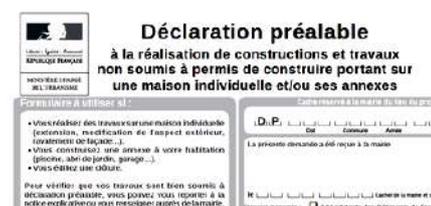
L'opération sera reconduite cette année. Les colis ont été commandés et seront distribués à toutes les personnes âgées de 80 ans et plus, inscrites sur la liste électorale. Le coût de cette initiative pour la commune est d'environ 1 000€. La distribution se fera entre le 18 et 20 décembre.

Taxe d'aménagement: instauration d'une exonération pour les abris de jardins et les serres de jardin destinées à un usage non professionnel

Sur proposition et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'exonérer totalement de la taxe d'aménagement les abris de jardin et les serres de jardin destinées à un usage non professionnel, soumis à déclaration préalable dont la surface est inférieure ou égale à 20m².

La taxe d'aménagement étant constituée de deux parts, une part communale, une part départementale, seule la part départementale restera à charge du demandeur.

Cette délibération est reconductible d'année en année sauf renonciation expresse et ne prendra effet qu'au 1er janvier 2026.



Présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement (PLUI-HD) et de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le Conseil Municipal a été appelé à débattre, sans vote formel, sur les orientations générales du PADD:

- ◆ Anticiper la croissance de la Cali et ses conditions d'accueil.
- ◆ Préserver et renforcer les valeurs identitaires du territoire.
- ◆ Coconstruire une politique de mobilité intra et extra Cali.
- ◆ Renforcer l'attractivité des centralités urbaines et rurales.
- ◆ Favoriser la diversité des fonctions urbaines et rurales, la mixité dans l'habitat et la répartition équilibrée entre emploi/habitat/commerces et services.
- ◆ Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire.
- ◆ Renouer avec les composantes fondamentales de l'environnement.
- ◆ Repenser l'attractivité démographique et résidentielle du territoire.
- ◆ Conforter et équilibrer le bassins de vie et d'emplois du territoire en déployant une politique de mobilité.

Ce débat a permis à chaque élu de faire part de ses remarques, observations ou questions.

Le Conseil Municipal a pris acte de la tenue de ce débat sur le PADD et reste en attente des précisions qui seront apportées.

Identification des Zones d'Accélération de l'Énergie Renouvelable (ZAENR)

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables et demande aux communes d'identifier des zones favorables à l'accueil de telles installations.



La commune de Lagorce a souhaité répondre à l'exercice de définition des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables en proposant des zones jugées préférentielles et prioritaires par la commune pour le développement de ces énergies renouvelables afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Les ENR retenues sur la commune sont:

- ◆ Photovoltaïque au sol et en toiture.
- ◆ La chaleur renouvelable (géothermie, solaire thermique, chaleur de récupération, bois-énergie) .
- ◆ Méthanisation.

Une consultation du public ayant été faite du 30/09 au 18/10 2024 avec sa publicité et n'ayant donné lieu à aucune remarque, la transmission de la cartographie de ces zones a été transmise à l'autorité préfectorale.

Fixation du tarif d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages de déchets



Il est constaté sur le territoire communal une recrudescence des dépôts sauvages, des abandons d'ordures et déchets de toutes sortes et notamment aux abords des bois. Certaines personnes inciviles et irresponsables se débarrassent de leurs ordures ménagères ou d'objets divers au lieu d'utiliser les containers de déchets ménagers individuels et de tri sélectif, les points d'apport volontaire mis à leur disposition ou la déchetterie, portant ainsi atteinte à la salubrité, à l'environnement et la propreté de la commune.

Les auteurs de ces dépôts encourrent aujourd'hui une amende au titre de l'article R. 633- 6 du code pénal, mais rien ne les dissuade en l'état.

En plus de la dégradation du cadre de vie des habitants, ces dépôts illicites ont un impact financier pour la collectivité puisque c'est le personnel des services techniques qui effectue les travaux d'enlèvement, d'élimination et de nettoyage des lieux.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de compenser les frais engagés par l'intervention des équipes municipales, dans le cas où les contrevenants peuvent être identifiés, au titre du service fait et d'instaurer un tarif pour l'enlèvement de ces dépôts sauvages selon les modalités suivantes :

- ◆ Forfait de 250 €,

En complément du forfait ci-dessus, si l'enlèvement des dépôts entraîne une dépense supérieure à celui-ci, la facturation se fera sur la base d'un décompte des frais réels (coûts complémentaires liés à l'enlèvement des déchets volumineux ou nécessitant un traitement spécial : hydrocarbures, peinture, matériel informatique, frais de déchetterie...).

Le coût de l'enlèvement du dépôt illicite sera mis d'office à la charge du contrevenant par la transmission d'un titre de recettes avec recouvrement par les services de la trésorerie. Cette facturation sera applicable en plus des poursuites pénales qui pourraient être engagées à l'encontre des responsables de dépôts sauvages.

Les travaux en cours et/ou réalisés



Une grande partie de la voûte de la chapelle de Montigaud, détériorée par les affres du temps, a été restaurée par une entreprise spécialisée dans la plâtrerie sur lattis bois.

La restauration des vitraux endommagés lors des coups de vent est toujours en cours.

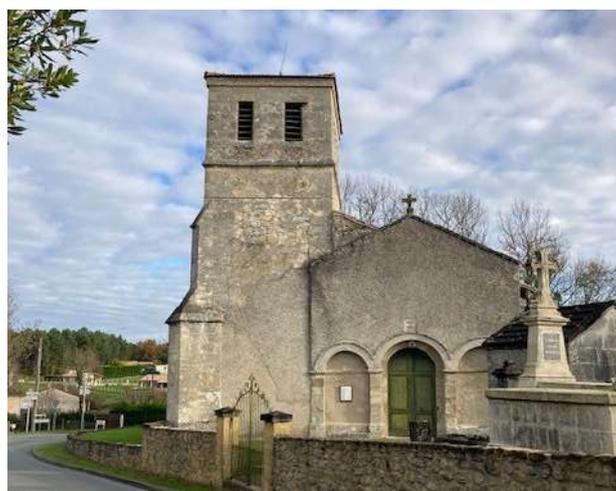


La maison d'assistantes maternelles a été livrée en cette fin d'année.

Cet outil de travail, favorisant l'apprentissage de la vie en collectivité et l'autonomie des bambins, répondant aux dernières normes de sécurité et de bien être pour les enfants, pourra recevoir à terme 12 enfants sous la responsabilité de 3 assistantes maternelles.

Des travaux de mise en sécurité de l'église du bourg étaient devenus nécessaires. Au cours de cette fin d'année, la toiture, la façade nord-est et le clocher ont été nettoyés et réparés.

Prochainement les vitraux abimés lors du dernier coup de vent seront remis en place et protégés.



Dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire, les différentes études ont permis de retenir un système de chaudière biomasse en remplacement des actuelles chaudières au fioul.

L'appel d'offre a été lancé et les travaux de réalisation devraient commencer au cours du premier semestre 2025.



Rapport d'activité éclairage public 2023

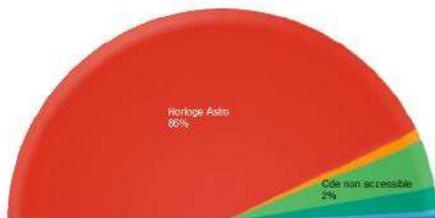
LAGORCE



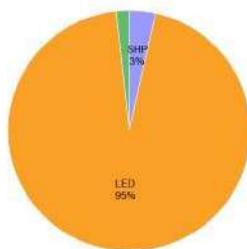
2 - Patrimoine de la commune

a) Données sur les commandes et points lumineux

	2022	2023
Nombre de commandes	38	38
Nombre de sources lumineuses	231	231



Type de sources	Nombre
Sodium	8
LED	219
IM	4
BF	0
TF	0
Autres	0



Types de sources	LAGORCE	SDEEG
TF : Tubes Fluo	0 %	0.11 %
BF : Ballons Fluo	0 %	1 %
SHP : Sodium	3.46 %	49.16 %
IM : Iodures	1.73 %	7.22 %
LED	94.81 %	42.49 %
Autres	0 %	0.02 %

Nombre total de pannes	Foyers isolés	Panne de secteur	Mise en sécurité	Pannes non définies
10	9	1	0	0

	2022	2023	Moyenne SDEEG
Taux de pannes	6.49 %	4.33 %	7.97 %

Ce résultat positif est le fruit d'une politique d'investissement sur plusieurs années offrant des matériels récents et peu gourmands en énergie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU NORD LIBOURNAIS



SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Exercice 2023

1 - Chiffres clés

2 567

abonnés du service d'assainissement

223 845 M³

de volumes assujettis

49.10 KM

de canalisations

6

Stations d'épuration

97.5 %

de rendement épuratoire moyen des stations d'épuration

24

postes de refoulement d'eaux usées

S.I.E.P.A. du NORD LIBOURNAIS



SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Exercice 2023

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne

0,05 € de redevance de pollution payé par les débiteurs concernés

2,37 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernées

67,2 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)

10,35 € de redevance de pollution diffuse payés par les distributeurs de produits phyto-pharmaceutiques et réparateurs sur le prix des produits

100 € de redevances perçues par l'agence de l'eau en 2022

1,75 € de redevance pour la protection de milieu aquatique et cynégétique payé par les pêcheurs et les chasseurs

1,76 € de redevance de prélèvement payés par les riverains

4,21 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques

12,31 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

INFOS PRATIQUES...

NUMÉROS UTILES

Contact Mairie:

Tél: 05 57 56 05 30

@: mairie@lagorce33.fr

Gendarmerie de Guîtres:

Tél: 05 57 56 40 35

Urgences: 17 ou 112

Urgences médicales:

Sapeurs pompiers 18 - SAMU 15

Ou 112

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée pendant les fêtes de fin d'année du

Lundi 23 décembre 2024 à 18h00

Au

Jeudi 02 janvier 2025 à 14h00

INFO

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, en cas d'absolue nécessité, vous pouvez appeler le n°

07 64 43 49 52

Les vœux de la Municipalité auront lieu le dimanche 12 janvier 2025 à 11h00 à la salle des fêtes de Laguirande. Vous y êtes cordialement invités.

Vacances scolaires 1^{er} semestre 2025

Vacances de Noël	Du 21 décembre 2024 Au 06 janvier 2025	Vacances d'hiver	Du 22 février 2025 Au 10 mars 2025
Vacances de printemps	Du 19 avril 2025 Au 05 mai 2025	Vacances d'été	05 juillet 2025



Abandonner un animal est un acte de cruauté et de maltraitance, aujourd'hui passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

Lorsqu'un animal domestique est en liberté, sur la voie publique ou ailleurs, et n'est plus sous le contrôle de son maître, on parle de divagation d'animal. Cette situation est encadrée par la loi du fait des risques d'accidents ou de dommages qu'elle peut engendrer.

Lorsque l'animal est récupéré par la fourrière, son propriétaire dispose de huit jours pour le réclamer

La divagation d'animal est punie d'une amende de 150€

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications



- Carte de vigilance
- Alerte météo
- Manifestations
- Informations de la CALI
- Informations municipales



Bulletin municipal de Lagorce - Edition décembre 2024. Bulletin édité par la mairie de Lagorce, 11 lieu dit Montigaud - 33230 Lagorce. Tél 05 57 56 05 30. Directeur de la publication: Mr le Maire. Photos: mairie de Lagorce. Dépôt légal: à parution.

Mon calendrier de collecte - LAGORCE

Nov. 2024	Dec. 2024	Jan. 2025	Feb. 2025	Mars. 2025	Avr. 2025	Mai. 2025	Juin. 2025	Juil. 2025	Août. 2025	Sep. 2025	Oct. 2025
Ven. 01 (Fête)	Dim. 01	Mer. 01 (Fête)	Sam. 01	Sam. 01	Mer. 01	Jeu. 01 (Fête)	Dim. 01	Mer. 01	Ven. 01	Lun. 01	Mer. 01
Som. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Dim. 02	Mer. 02	Ven. 02	Lun. 02	Mer. 02	Sam. 02	Mer. 02	Jeu. 02
Dim. 03	Mar. 03	Ven. 03	Lun. 03	Lun. 03	Jeu. 03	Som. 03	Mer. 03	Jeu. 03	Dim. 03	Mer. 03	Ven. 03
Lun. 04	Mer. 04	Som. 04	Mer. 04	Mer. 04	Ven. 04	Dim. 04 (Fête)	Mer. 04	Ven. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Som. 04
Mar. 05	Jeu. 05	Dim. 05	Mer. 05	Mer. 05	Som. 05	Lun. 05	Jeu. 05	Som. 05	Mer. 05	Ven. 05	Dim. 05
Mer. 06	Ven. 06	Lun. 06	Jeu. 06	Jeu. 06	Dim. 06	Mer. 06	Ven. 06	Dim. 06	Jeu. 07	Som. 06	Lun. 06
Jeu. 07	Som. 07	Mer. 07	Ven. 07	Ven. 07	Lun. 07	Jeu. 07	Som. 07	Lun. 07	Mer. 07	Dim. 07	Mer. 07
Ven. 08	Dim. 08	Mer. 08	Som. 08	Som. 08	Mer. 08	Jeu. 08 (Fête)	Dim. 08	Mer. 08	Ven. 08	Lun. 08	Mer. 08
Som. 09	Lun. 09	Mer. 09	Dim. 09	Dim. 09	Mer. 09	Ven. 09	Lun. 09	Mer. 09	Som. 09	Mer. 09	Jeu. 09
Dim. 10	Mar. 10	Ven. 10	Lun. 10	Lun. 10	Jeu. 10	Som. 10	Mer. 10	Jeu. 10	Dim. 10	Mer. 10	Ven. 10
Lun. 11 (Fête)	Mer. 11	Som. 11	Mer. 11	Mer. 11	Ven. 11	Dim. 11	Mer. 11	Ven. 11	Lun. 11	Jeu. 11	Som. 11
Mer. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mer. 12	Mer. 12	Som. 12	Lun. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Mer. 12	Ven. 12	Dim. 12
Mer. 13	Ven. 13	Lun. 13	Jeu. 13	Jeu. 13	Dim. 13	Mer. 13	Ven. 13	Dim. 13	Mer. 13	Lun. 13	Lun. 13
Jeu. 14	Mar. 14	Mer. 14	Ven. 14	Ven. 14	Lun. 14	Jeu. 14	Som. 14	Mer. 14	Jeu. 14	Dim. 14	Mer. 14
Ven. 15	Dim. 15	Mer. 15	Som. 15	Som. 15	Mer. 15	Jeu. 15	Dim. 15	Mer. 15	Ven. 15 (Fête)	Lun. 15	Mer. 15
Som. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Dim. 16	Dim. 16	Mer. 16	Ven. 16	Lun. 16	Mer. 16	Som. 16	Mer. 16	Jeu. 16
Dim. 17	Mar. 17	Ven. 17	Lun. 17	Lun. 17	Jeu. 17	Som. 17	Mer. 17	Jeu. 17	Dim. 17	Mer. 17	Ven. 17
Lun. 18	Mer. 18	Som. 18	Mer. 18	Mer. 18	Ven. 18	Dim. 18	Mer. 18	Ven. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Som. 18
Mar. 19	Jeu. 19	Ven. 19	Mer. 19	Mer. 19	Som. 19	Lun. 19	Jeu. 19	Som. 19	Mer. 19	Ven. 19	Dim. 19
Mer. 20	Ven. 20	Lun. 20	Jeu. 20	Jeu. 20	Dim. 20 (Fête)	Mer. 20	Ven. 20	Dim. 20	Jeu. 21	Som. 20	Lun. 20
Jeu. 21	Som. 21	Mer. 21	Ven. 21	Ven. 21	Lun. 21 (Fête)	Jeu. 21	Som. 21	Lun. 21	Mer. 21	Dim. 21	Mer. 21
Ven. 22	Dim. 22	Mer. 22	Som. 22	Som. 22	Mer. 22	Ven. 22	Dim. 22	Mer. 22	Ven. 22	Lun. 22	Mer. 22
Som. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Dim. 23	Dim. 23	Jeu. 23	Som. 23	Lun. 23	Mer. 23	Som. 23	Mer. 23	Jeu. 23
Dim. 24	Mar. 24	Ven. 24	Lun. 24	Lun. 24	Jeu. 24	Mer. 24	Mer. 24	Jeu. 24	Dim. 24	Mer. 24	Ven. 24
Lun. 25	Mer. 25 (Fête)	Som. 25	Mer. 25	Mer. 25	Ven. 25	Dim. 25	Ven. 25	Ven. 25	Lun. 25	Jeu. 25	Som. 25
Mar. 26	Jeu. 26	Dim. 26	Mer. 26	Mer. 26	Som. 26	Lun. 26	Jeu. 26	Mer. 26	Mer. 26	Ven. 26	Dim. 26
Mer. 27	Ven. 27	Lun. 27	Jeu. 27	Jeu. 27	Dim. 27	Mer. 27	Ven. 27	Dim. 27	Mer. 27	Som. 27	Lun. 27
Jeu. 28	Som. 28	Mer. 28	Ven. 28	Ven. 28	Lun. 28	Mer. 28	Som. 28	Lun. 28	Jeu. 28	Dim. 28	Mer. 28
Ven. 29	Dim. 29	Mer. 29	Mer. 29	Mer. 29	Mer. 29	Jeu. 29 (Fête)	Dim. 29	Mer. 29	Ven. 29	Lun. 29	Mer. 29
Som. 30	Lun. 30	Jeu. 30	Mer. 30	Mer. 30	Mer. 30	Ven. 30	Lun. 30	Mer. 30	Som. 30	Mer. 30	Jeu. 30
	Mer. 31	Ven. 31	Lun. 31	Lun. 31	Mer. 31	Som. 31	Jeu. 31	Jeu. 31	Dim. 31	Mer. 31	Ven. 31

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-séchés

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi suivant) ATTENTION : si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Découvrez le Bus France services de La Cali



Gratuit – sans RDV
franceservices@lacali.fr
06 65 82 97 98

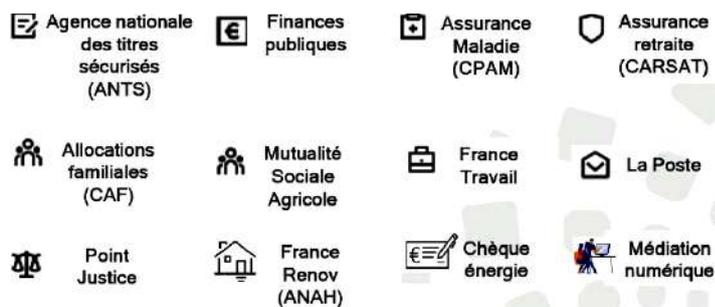
Santé, famille, retraite, logement, impôts ...
nos conseillers vous accueillent pour vous aider dans vos démarches du quotidien.

Le bus France Services sera présent à la mairie de Lagorce

- ♦ MARDI 10 DÉCEMBRE DE 13H30 À 16H30
- ♦ MARDI 21 JANVIER 2025 DE 13H30 À 16H30
- ♦ MARDI 25 FÉVRIER DE 13H30 À 16H30



Les France Services : « les services publics près de chez vous »



A partir du 1^{er} janvier 2025



URSSAF

Documents à prévoir

Pour un accompagnement efficace, pensez à vous munir d'une pièce d'identité, de vos identifiants et codes confidentiels pour l'organisme concerné (CAF, CPAM...) et tous documents utiles pour votre demande

Les scooters électriques en libre-service en cours de déploiement



1 scooter électrique sera prochainement installé à proximité de la mairie.

Le coût de cette location sera de 0,32€ la minute d'utilisation.

Aide à l'acquisition d'un vélo



Comment bénéficier de l'aide financière de La Cali ?

Les critères d'éligibilité :

- Être majeur
- Habiter sur le territoire de La Cali

L'aide est ensuite attribuée en fonction du revenu fiscal de référence.

Pour tout renseignements: 05 24 24 22 26

mobilitesactives@lacali.fr

C'est pas beau, c'est pas fun, ça fait pas 'beau gosse', mais ça sauve des vies



Des gilets fluorescents à destination des collégiens et lycéens sont disponibles gratuitement en mairie.
N'hésitez pas à les demander à l'accueil

Point justice : obtenez une information sur ses droits ou un conseil juridique

Point Justice

Vous avez besoin d'une information sur vos droits ou d'un conseil juridique ?
Vous pouvez être reçu gratuitement par des professionnels du droit et des associations en prenant rendez-vous.

Véritable lieu d'accueil gratuit et permanent, le Point d'Accès au Droit (PAD) permet de fournir une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire à des problèmes juridiques et administratifs.

Lieux de permanences

- CCAS de Libourne

146 rue du Président Doumer
33500 Libourne

- CCAS de Coutras

4 rue Baste-Ilôt des Georgets
33230 Coutras

- Centre socioculturel

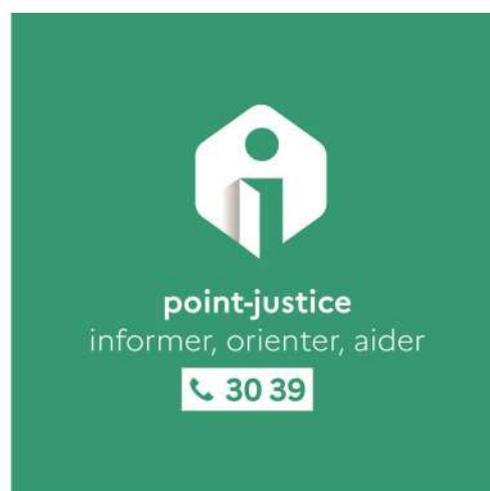
Portraits de Familles
1 route de Guitres
33910 St Denis de Pile

Uniquement sur rendez-vous

- Par téléphone : 05 57 25 45 74
- Par mail : pointjustice@lacali.fr



point-justice
Gironde



MA COMPLÉMENTAIRE DE VIE

Plus qu'une mutuelle santé, une complémentaire de vie®

Pour faire de chacun un acteur de sa santé, l'accompagner ponctuellement et le guider au quotidien, La Mutuelle Familiale propose également des garanties de **prévoyance** et d'**assurance de biens** (auto et habitation).

Ses services solidaires et son action sociale en font un **acteur engagé** dont les missions sont de protéger, prévenir, accompagner, aider, solidariser.

Un fonds social solidaire

Pour faire face à des **difficultés ponctuelles** ou à des **problèmes de santé** d'une exceptionnelle gravité, La Mutuelle Familiale propose un accompagnement spécifique en consacrant, chaque année, un budget à un fonds social d'environ **400 000 €**.

La prévention au cœur de votre mutuelle

Préservez votre capital santé aux différentes étapes de votre vie, en restant connecté aux services proposés par notre équipe prévention :

- **Des programmes d'actions prévention** multi-thématiques animés par des spécialistes (diététicienne, sophrologue, éducateur sportif, professeur de Qi Gong, éco-infirmier...) organisés en visioconférences ou en présentiel.
- **Des réponses d'experts par téléphone ou visioconférence**, pour répondre à toutes vos questions et vous conseiller sur votre alimentation, votre sommeil, votre stress.
- **Des outils digitaux** dédiés à la prévention (articles de presse, fiches conseils...).



La Cali déploie un nouveau dispositif de mutuelle de commune, en collaboration avec La Mutuelle Familiale.

Grâce à un prix attractif négocié, l'offre santé de la mutuelle de commune doit faciliter l'adhésion à la mutuelle et ainsi aux remboursements complémentaires de la Sécurité sociale.

L'objectif est de réduire les inégalités d'accès aux soins en apportant un service de proximité de qualité à ses habitants, les personnes renonçant aux soins par manque de moyen sont encore beaucoup trop nombreuses.

La mutuelle de commune est adaptée au budget et aux besoins des administrés :

- Adhésion à effet immédiat (sans carence)
- Pas de questionnaire de santé
- Pas de limite d'âge

Démocratie participative :

À La Mutuelle Familiale, les attentes des adhérents sont prises en compte, des réunions locales organisées.



LA FONDATION SANTÉ ENVIRONNEMENT

La Mutuelle Familiale a créé la première fondation mutualiste dédiée à la santé environnementale. Placée sous l'égide de la Fondation de l'Avenir, elle soutient la recherche médicale appliquée, informe sur les polluants du quotidien et participe à la prise de conscience collective.

VOS CONTACTS DÉDIÉS

☎ 04 66 89 50 05

@ n-aquitaine@mutuelle-familiale.fr



www.mutuelle-familiale.fr

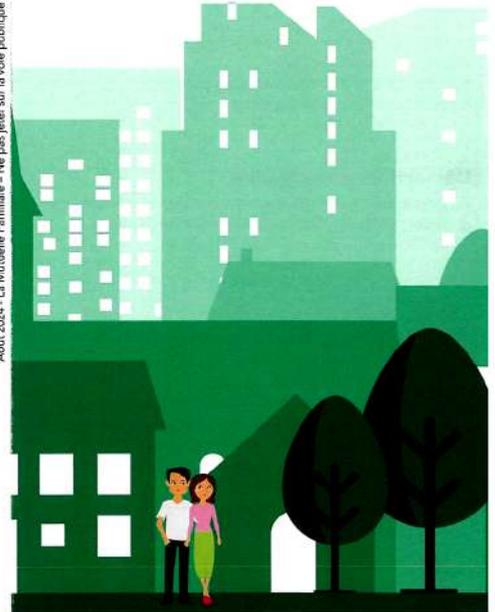


Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. SIREN n°794 442 915 | Siège social 52, rue d'Hauteville 75487 Paris cedex 10



La Cali s'engage pour votre santé avec la mutuelle de commune

Aout 2024 - La Mutuelle Familiale - Ne pas jeter sur la voie publique



SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION

VOTRE OFFRE

Responsable et solidaire, la mutuelle de commune respecte les obligations fixées par la réglementation du 100% santé, en optique, en dentaire et pour les aides auditives.

NIVEAU 1 ★☆☆☆☆

Une garantie santé qui vous couvre sur les prestations essentielles, tout en maîtrisant votre budget.

NIVEAU 2 ★★☆☆☆

Une couverture santé adaptée sur les remboursements les plus courants, et efficace sur vos frais optiques et dentaires.

NIVEAU 3 ★★★☆☆

Une couverture optimale et complète sur l'ensemble des postes de soins courants, hospitalisation, optique, dentaire, bien-être / prévention.

NIVEAU 4 ★★★★★

Une couverture santé renforcée, qui offre une protection maximale, pour l'ensemble des postes de soins.

Que vous soyez seul ou en famille, et quelle que soit la garantie choisie, vous êtes protégé sur toute la gamme !

LES SERVICES

Kalixia : la puissance d'un réseau de soins

Accédez à de nombreux professionnels de santé à coûts maîtrisés.

Assistance à domicile

Pour vous aider au quotidien, dans les moments de vie compliqués - accident, maladie soudaine, hospitalisation programmée ou non, traitement long... des garanties d'assistance vous assurent un soutien concret.

Téléconsultation médicale

Ce service permet d'accéder en direct à un médecin généraliste ou spécialiste par téléphone ou via une application mobile **sans rendez-vous 24h/24 et 7j/7**, avec possibilité de prescription d'ordonnance.

VOS SERVICES EN LIGNE !



Activez votre espace adhérent pour accéder à des services en ligne :

- Suivre vos remboursements en temps réel,
- Télécharger votre carte de tiers payant,
- Trouver votre professionnel de santé,
- Prendre rendez-vous en visio,
- Vous inscrire aux ateliers de Prévention.

Les conseillers mutualistes pourront vous guider pour installer et utiliser cette application numérique, si besoin.

+ 155 000 personnes protégées

800 entreprises couvertes

244 salariés

33 Agences

La Mission Locale

près de chez toi *
05 57 51 71 27



* Branne, Castillon-la-Bataille, Coutras, Galgon, Guitres, Izon, Libourne, Pellegrue, Rauzan, St-Denis-de-Pile, Ste-Foy-la-Grande, St-Médard-de-Guizières, St-Saurin-sur-l'Isle

...un **métier**
qui me plaît

La Mission Locale du Libournais vous accompagne vers l'emploi.

...des **solutions** pour avancer

A chaque parcours ses propres obstacles. C'est pourquoi la Mission Locale vous accompagne là où vous en avez vraiment besoin (santé, mobilité, logement, culture...)

...une **formation**
pour y arriver

Le meilleur moyen de trouver un emploi qui me plaît, c'est d'être bien formé. En poussant la porte de votre Mission Locale, vous trouverez une réponse.



C'est dans ta Mission Locale !

Informations et Actualités

Appli
Ma Mission Locale



www.missionlocale-libournais.org




PRIX SUPERMARCHÉ

OUVERT 7J/7

Api LES SUPER SUPÉRETTES DES VILLAGES

FAIRE SES COURSES JUSTE À CÔTÉ, ÇA CHANGE LA VIE !

WAHOU!

PRODUITS SUPER locaux

FAITES VOS COURSES À DEUX PAS, TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE, À PRIX SUPERMARCHÉ !



Api, ce sont des supérettes en libre-service de 40m², installées au cœur des petits villages. Vous y trouverez tout l'essentiel des produits du quotidien (et même plus !), à **prix supermarché**.



PRODUITS LOCAUX



FRUITS & LÉGUMES FRAIS



SURGELÉS



PRODUITS FRAIS



MAISON & HYGIÈNE



ÉPICERIE & BOISSONS

COMMENT ÇA MARCHE ?



1 Je télécharge l'application Api ma supérette sur mon smartphone, je crée mon compte, et j'obtiens mon QR Code personnel.



2 Je scanne mon QR Code à l'entrée et "Wahou !", la porte s'ouvre !



3 Je fais mes courses en toute liberté ! Je passe à la caisse automatique, et je règle avec ma carte bancaire.



4 Je sors le panier rempli, et j'accède à mon historique d'achats dans mon espace client.



SCANNEZ CE QR CODE POUR NOUS TROUVER !



ARTISANS – SERVICES



Assistantes Maternelles	BUNEL FAURE LE BOUHELLEC LOPEZ-VICENTE MIRLANDE	Stéphanie Delphine Evelyne Stéphanie Audrey	9 Chemin de Queyron – 4 ldt Sabrons 6 ldt Maugarnit 4 Clos de la Chapelle 5 ldt Chêne Blanc	05 57 49 28 62 05 57 49 10 45 05 57 49 28 34 06 83 20 95 40 06 34 53 32 23
Aide Soignante à domicile	TROCHUT	Isabelle		06 81 55 74 83 isabelle.trochut@gmail.com
Boucher	CABLOT	Jean-Michel	3 lieu dit Les Journaux	05 57 69 35 55
BEL'ENERGIE Energéticienne, magnétiseuse	FONTANEAU	Nadège	14 Chemin de Queyron	06.13.82.72.08
BRODERIES CREATIONS Broderies sur tissus, cuirs, etc	GALOPEAU	Ghislaine	La Cassinerie	06.29.35.43.02
Coiffeuse à domicile Homme-Femme-Enfant	CARINE-Coiffure			06.19.03.44.39
Salon de coiffure	SOPHIE COIFF		35 Le Brandart	07.70.17.60.25 sophiecoiff2230@gmail.com
Conseillère indépendante en immobilier	VAVASSEUR	Stéphanie		06 31 61 74 96
Couturière Retouches-Création de vêtements et d'accessoires	L'ATELIER		4 Le Touron	06.30.52.02.42 05.57.69.03.91 latelier033@gmail.com
Dépannage-Maintenance- Installation Informatique Conseils et services	CHAUVET	Philippe	1, lieu dit Frouin	06 26 68 29 65
Dentiste équin	LAURENT	Catherine	1 lieu dit Le Lary	06 22 32 24 34
DM Vidange Fosse septique-Fosse toutes eaux-bac à graisse Hydrocurage	MOUCHEBOEUF	Denis	18 lieu dit Le Brandart	05 57 69 42 44 06 26 61 12 73
Electriciens	ALVES DIMITRI ELEC SARL ESTAIT FERRET	Michel Bernard	26 chemin de Queyron 1 ldt Chêne Blanc 1 ldt Vignon 3 lieu dit Clairsienne	05 57 69 41 49 06 28 25 80 53 06 68 26 98 62 05 57 49 31 85
Assistante de vie pour personnes âgées et handicapées	CAUVEZ	Sylvienne		06 78 84 31 91
Service à la personne	ALVES	Valérie	26 Chemin de Queyron	05 57 69 41 49
Primeurs du Marché	BRAILLON	Luc et Christelle	7 lieu dit Launay	06 21 85 44 13
Maçonnerie – Construction & rénovation SARL HPC Plan, Permis de construire, Maitrise d'oeuvre	MENARD	Jean Gérard	6 lieu dit Grammont	05 57 69 14 28 06 15 46 47 41
Menuiserie	CABLOT	Fabienne	15 lieu dit Vignon	05 57 74 64 50
Menuisier bois – alu – PVC Elagage – abattage d'arbres Préparation de palombière	GALOPEAU	Bruno		06 72 11 94 76
Menuisier PVC-Alu, terrasse bois, stores, dressing	GERBEAUD	David	1 lieu dit Eymard	06 78 28 86 18
Menuiserie PVC-ALU-BOIS	SARL FB Menuiseries		18 Grand Rétiveau	07 60 33 62 73
Pose de Portes, Fenêtres, Porte de garage, Volets (Bois Alu PVC), Couverture	Patrice Menuiserie		4 route de Coutras	06.50.71.64.35 patricemenuiserie@outlook.fr
Métreier – Tuyauteur Réparation-Fabrication	GALLY SOUDURE		42 lieu dit Launay	06 07 38 46 43
Paysagiste Entretien espace vert	AEM Espaces verts MILLET	Antoine	Launay	06 78 44 89 99 aem.espacesverts@gmail.com
MG Multi-Services Entretien des jardins Elagage / Abattage Débroussaillage – Petits travaux d'entretien de bâtiments	GORRICHON	Michael	14 lieu dit Maugarnit	06 84 99 44 67

GS TRANS'LOC Terrassement etc....	GUIDER	Sullivan	35 Le Brandart	06 14 12 60 79
Location de mini pelle Travaux de terrassement, nivellement, maçonnerie, TP	FJTP 33 FERRACHAT	Julien	Le Bourg	06.07.27.03.05
Mécanique TP & Automobile Atelier et domicile	GALEA	Yohann		07.86.53.50.53
MMC LABORDE Petite maçonnerie-Charpente- Couverture-Zinguerie	LABORDE	Bryan	13 Le Chêne Blanc	06.14.18.12.34
Montage et démontage d'échaffaudage	EIRL Mica Echaffaudage GAUGOY	Mickaël	3 lieu dit Vignon	06 84 94 49 84
Peintre-Décorateur	BARAT	Damien	24 lieu dit Launay	05 57 49 23 90
Peintre Intérieur-Extérieur Tapisserie-Pose de parquet	LAAGE	Sébastien	3 Sourdiou	06.61.14.42.32
Peintre intérieur-extérieur Revêtement muraux, sols	DELOUBES	Sylvain	3 lieu dit Lapierre	06 72 16 12 27
Permis de construire Etudes et Plans	BUIGNES	Bernard	3 ldt Montigaud	05 57 69 51 37 06 22 16 68 36
Permis de construire- Extension-Rénovation- Aménagement-Dessinateur en bâtiment	DEBROUWERE	Bastien	2 lieu dit Gratte Chèvre	06 13 84 52 53
Plâtrerie sèche et traditionnelle-Plafonds- cloisons- Neuf et rénovation	CATANANTI	Jérémy	La Croix	06.22.43.42.04
Plombier - Zingueur	AVRIL	Thierry	10 lieu dit Font Rose	05 57 69 41 74
Pose alarme- Vidéosurveillance- Dépannage informatique	HAMARD	Mathias		06 82 54 12 19
Ressources.Formation.Conseil	MARCEAU	Sophie	6 lieu dit Le Bourdin	06.80.70.74.08
Traiteur	La Raphale des saveurs		2 lieu dit Dizet	06 34 54 41 44
Tous travaux bâtiments	PAUL	Alain	10 Chemin du Parking Fédéral	06 23 98 30 02
Travaux viti-vinivoles Et environnement	DEBAT	Jean-Pierre	3 lieu dit Les Maines	05 57 49 22 16 06 14 22 58 07
Vente-Dépannage-Installation Antenne Satellite - Electroménager	ATM Services			07 86 01 39 42



PROFESSION LIBERALE

Cabinet D' infirmières	Mme SANTRE Mme RAPOSO		06 09 98 01 34	
---------------------------	--------------------------	--	----------------	--

COMMERCE DIVERS

Boulangerie	BAFFOIGNE	Franck	15 rue Laguirande	05 57 49 08 36
Restaurant	Bon'Heure		9 route de Coutras	06.07.95.95.76

INDUSTRIE ET AUTRES ACTIVITES

Transporteur	COMBRONDE/ARNAUDIN Transports		5 lieu dit Les Grands Champs de Rétiveau	05 57 56 03 03
Carrière	SASU DAVITOM		2 lieu dit Mathelin	05 57 49 32 29

Toutes les personnes exerçant une activité professionnelle sur la Commune de Lagorce, peuvent, si elles le désirent, paraître dans le prochain bulletin municipal en se faisant connaître à la Mairie.

La vie associative

LAGORCE CRÉATIVE



Le 21 juin nous avons clôturé le 1^{er} semestre par une auberge espagnole avant la pause estivale.

Nous avons souhaité « bon vent » à Eliane Mori notre amie et animatrice de notre atelier peinture qui part pour quelques temps en Guadeloupe.

Claudine Wieczoreck, artiste peintre de la commune participant à de nombreuses expositions, a aimablement

accepté de nous guider et de nous faire découvrir les différentes techniques et étapes de la création d'un tableau.



Les 21 et 22 septembre nous avons réalisé notre troisième exposition de peintures et notre premier vernissage. Cette exposition a réuni divers artistes aux styles, supports et techniques divers. Pastel, acrylique, huile ainsi que peinture incorporant des éléments tel le sable étaient présents à cette exposition.



Le 18 octobre certaines adhérentes ont participé à la réalisation de crumbles avec les enfants de deux classes de l'école. Nous avons partagé le goûter avec les enfants, ce fut un moment très apprécié de tous.



Le 20 octobre nous avons organisé la journée Octobre Rose avec l'association des anciens combattants, l'amicale des Anciens et Lagorce Rando. C'est dans une conviviale ambiance que s'est déroulée cette journée. La somme totale qui sera remise à l'institut Bergonié s'élève à **1320,00** euros.

L'année dernière nous avons confectionné des coussins « coeur », et cette année des bonnets de chimiothérapie. Merci à Babette pour son aide précieuse. Anne-Marie et Cathy avaient réalisé au crochet des pochettes qui ont été envoyées à l'institut Curie.



Ateliers peinture, patchwork, quilling, crochet, tricot, décoration se sont déroulés dans une joyeuse et amicale ambiance.



Le Père Noël, Mme Lutin et Princesse, sa chienne porteuse de bonbons, ont fait escale au Marché de Noël le 08 décembre. Petits et grands ont profité de cet instant pour se faire photographier et immortaliser le moment.

Dés le samedi 07 après midi, de nombreux exposants sont venus présenter leur travail ou leur passion, peintre de figurines historiques, association de modélisme ferroviaire, couturières, dessinatrice sur porcelaine, peintre décorateur sur coquillage, maquilleuse pour petits et grands, fabricant de miel, herboriste, créateur de bijoux fantaisies....., dans une ambiance chaleureuse pendant les deux jours. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Les ateliers informatiques, qui se déroulent le mardi après midi, sont suivis avec assiduité. Beaucoup d'appréhensions ont été levées et les élèves se familiarisent rapidement avec cet outil. N'hésitez pas à prendre le train en marche, le "prof" est sympa et se met à votre niveau. La reprise des ateliers se fera en février. Renseignements et inscriptions au 06 45 82 50 00.





BILAN DES ACTIVITES DU 2^{er} SEMESTRE 2024

Repas gamelle: Le 08 septembre s'est déroulé le traditionnel repas gamelle à St. Denis de Pile. Nous étions peu nombreux mais toujours dans une excellente ambiance.

Animation: Le 15 septembre, notre loto annuel avec des lots attractifs, a rassemblé une centaine de joueuses et joueurs. Le bénéfice de cette journée nous permet d'acheter des gerbes pour les cérémonies ainsi que d'apporter une participation financière conséquente à nos repas. La section a participé à la journée Octobre Rose et fait un don à cette œuvre.



11 novembre: Un public nombreux accompagné d'enfants, était rassemblé autour du monument aux morts de la commune, ravalé pour cette commémoration. Après la lecture des différents messages officiels, l'assemblée s'est retrouvée à la chapelle de Montigaud pour une célébration en l'honneur de nos anciens combattants.

S'en est suivi un vin d'honneur offert par la municipalité puis un repas convivial pour clôturer cette journée de commémoration.

Cette cérémonie fut marquée pour la première fois par l'absence de porte drapeau. Michel souffrant et Alban récemment incorporé ne pouvaient être présents.

Je profite de cette tribune pour lancer un appel aux personnes sensibles à nos valeurs de nous rejoindre pour perpétuer ce devoir de mémoire.

L'assemblée générale de la section se tiendra le dimanche 19 janvier 2025 à 10h30 dans la salle associative à côté du stade. Adhérents et sympathisants sont cordialement invités.



Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président

AMICALE DES ANCIENS



Le Club de l'Amicale des Anciens de Lagorce, tiendra son Assemblée Générale le Jeudi 9 Janvier 2025 à 14H00 au foyer de Laguirande; ouverte à tout le monde, elle se terminera par la galette des rois.

Nous proposons tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois un repas à nos adhérents. Ces repas qui sont faits par un traiteur.

Tous les 3^{èmes} jeudis nous proposons un concours de belote ouvert à tout le monde, où tous les joueurs et joueuses sont récompensés jusqu'au dernier.

Entre, il y a une petite réunion récréative pour nos adhérents avec belote, triomino, scrabble et autres jeux que vous pouvez porter.

Le concours de belote du 14 juillet se passe au stade de Montigaud.



Nous faisons aussi 3 lotos par an, dont un pour Octobre Rose.

Cette année nous remettons un chèque de 400 Euros à l'Institut Bergonié.

Nous proposons aussi 2 ou 3 voyages et sorties.

Venez nous voir et discuter....

Tout le Bureau se joint à moi pour vous souhaitez de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentez tous nos vœux de bonne année et surtout de bonne santé pour 2025.

La Présidente et son Bureau

COMITÉ DES FÊTES



Comité des Fêtes
Lagorce

Vous nous avez peut-être vus au vide-grenier du 22 septembre, enchanté, nous sommes le nouveau bureau du Comité des fêtes de la commune de Lagorce.



Nous avons pour but de relancer l'activité festive de la commune et faire revenir la jeunesse dans nos campagnes pour vivre de beaux moments tous ensemble.

Le 19 avril nous organisons notre 1er Festival de musique intitulé "Armonia Festival" et le 9 Août "Les Feria de Lagorce" où nous espérons vous voir nombreux 🍷

*Hâte de vous faire vivre de beaux moments à nos côtés.
À bientôt*

Le bureau du comité de fêtes.

L'AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque a organisé le 30 octobre une boom d'halloween clôturée par un concours de déguisement pour le plus grand bonheur des participants.





C'est en présence de Monsieur le Maire de Lagorce, de membres du conseil municipal, de responsables d'associations, que c'est ouverte l'assemblée générale.

Pour le rapport moral le vice-président a projeté un film retraçant toutes les activités de l'association comprises entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024.

Deux personnes sont entrées dans l'amicale, un homme et une femme, piégeurs agréés tous les deux. Le repas cohésion a eu lieu le 17 août 2024 au bord du Lary.

Bilan des prises : Ragondins : 85 – Renards : 20 – Fouines : 12 – corneilles noires : 27 – Pies bavardes : 45 – Lapin de garenne : 1.

Total : 190.

Autres prises : Cinq blaireaux.

Sylvatub 2023-2024 : Les actions menées en 2023 pour la surveillance de la tuberculose bovine au sein de la faune sauvage se poursuivent en 2024. En 2023 la zone à risque s'étend sur 244 communes. 110 blaireaux ont pu être collectés par les piégeurs agréés parmi lesquels 14 ont été détectés positifs à la tuberculose bovine.



En 2024 la zone à risque est passée à 266 communes. 129 blaireaux ont été collectés, une dizaine ressortent positif à la tuberculose bovine.

Un exposé a été fait sur la bernache du Canada, de son introduction en Europe au cours du 16^{ème}



siècle à ce jour. A forte densité les déjections des bernaches participent à la pollution et à l'eutrophisation de l'eau permettant à certaines algues toxiques de se développer. Cette pollution des eaux de baignade peut favoriser indirectement la transmission de certaines maladies (conjonctivite et botulisme) sans oublier les dégâts sur les cultures agricoles et aux aires de loisirs (golf, aires de repos, plages) etc. Elle présente également un risque de collision aérienne. Elle est classée comme nuisible et chassable. Elle fait partie du groupe 1 des ESOD (espèce susceptible d'occasionner des dégâts).

L'ascaris du raton laveur : Sur la commune de Lagorce nous avons déjà attrapé quelques ratons



laveurs. Baylisascaris procyonis est un nématode communément appelé ascaris ou ver rond du raton laveur car il est hébergé au stade adulte dans les intestins de ce mammifère. Jusqu'à maintenant 24 individus ont été piégés dans 3 départements d'Auvergne. B. procyonis a été identifié chez 16 individus (66,7%), un en Haute-Loire et 15 dans le Puy-de-Dôme

Le pronostique du baylisascaris chez l'homme est la mort ou l'invalidité permanente, même avec un traitement. Le raton laveur fait partie du groupe 1 des ESOD (espèce susceptible d'occasionner des dégâts). On peut le piéger toute l'année

Loup en Gironde : Confirmation de la présence du loup le dimanche 13 octobre 2024. Nous contacter pour toute suspicion de prédation sur grands gibiers. Nous contacterons les services concernés.



Toujours utiliser des gants quand on touche un animal de la faune sauvage.



Rapport financier : approuvé par les membres de l'amicale.

Le bureau a été élu pour deux ans.

Président DUCOUSSO Philippe - Vice-président Prieuré Marcel. Le reste sans changement.

Les prévisions pour 2025 sont présentées.

La prochaine assemblée générale se tiendra le vendredi 7 novembre 2025 à 18H30

Nous rappelons que notre assemblée générale est ouverte à tous.



MARIN'S MAJORS



Nous sommes en cette nouvelle saison 2024/2025, 17 adhérentes allant de 4 ans à 16 ans.

9 de nos filles sont également inscrites à l'AMF (association des majorettes de France) dans l'objectif de se préparer pour le championnat de France au mois d'avril.



Notre association a organisé une soirée auberge espagnole au mois d'octobre pour halloween , soirée animée et réussie ! Plusieurs projets vont également se dérouler tout au long de cette saison...



Si vous souhaitez vous renseigner pour une éventuelle festivité ou sur les adhésions n'hésitez pas à vous rapprocher auprès des dirigeants sur notre page Facebook ou le mercredi au foyer Communal dès 18h.

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2025

JANVIER

Jeudi 09	Assemblée Générale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Dimanche 12	Vœux de la Municipalité à 11 h
Jeudi 16	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Dimanche 19	Assemblée Générale des Anciens Combatants à 10 h - Salle des Associations
Jeudi 23	Assemblée Générale Lagorce Créative à 18h30 – Foyer communal
Samedi 25	Assemblée Générale Lagorce Rando – 19h00 – Foyer communal
Jeudi 30	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal

FEVRIER

Samedi 01	Repas "Poule au pot" par Les Lagorçais à 19 h - Foyer Communal
Jeudi 06	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Jeudi 20	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Jeudi 27	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal

MARS

Mercredi 05	Carnaval de l'Amicale Laïque à partir de 14h00
Jeudi 06	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Dimanche 09	Loto de Lagorce Créative - 14h00 - Foyer communal
Samedi 15 & dimanche 16	Musique Lagorce Créative - Programme à définir
Jeudi 20	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Dimanche 23	Loto de l'Amicale des Anciens - 14h00 - Foyer communal
Jeudi 27	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal

AVRIL

Jeudi 03	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Samedi 05	Concours de Pétanque au stade par FC Vallée de L'ARIA
	Repas Paëlla les Lagorçais - 19h00 - Foyer communal
Jeudi 17	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Samedi 19	Festival de musique - Société des fêtes - 19h00 - Foyer communal
Jeudi 24	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal

MAI

Vendredi 02	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Jeudi 08	Cérémonie du 08 mai – 10h30 – Monument aux morts
Jeudi 15	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Jeudi 22	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Samedi 24	Tournoi de football du FC Vallée de l'ARIA - 13h00 – Stade
Samedi 31	Repas escargots Les Lagorçais et Chasse n°2 - 19h00 - Stade

Je veux être informé,
je télécharge
PanneauPocket

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRE

App Store Google Play

JUIN

Jeudi 05	Repas de l'Amicale des Anciens – 12h00 – Foyer communal
Dimanche 15	Loto organisé par l'Amicale des Anciens – 14h00 – Foyer communal
Jeudi 19	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Jeudi 26	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14h00 – Foyer communal
Samedi 28	AG du foot à 18h00 au foyer du stade
Samedi 28 & dimanche 29	Exposition de peinture de Lagorce Créative - Foyer communal - Horaires à définir

JUILLET

Jeudi 03	Repas de l'Amicale des Anciens - 12h00 - Foyer communal
Lundi 14	Fête 14 juillet - Concours de pétanque, loto, marché gourmand par plusieurs associations. A partir de 14h00 au stade
Dimanche 27	Concours de pêche au Parking Fédéral suivi d'un repas moules/frites à 12 h

AOUT

Samedi 09	Féria de Lagorce par la Société des Fêtes - 14h00 - Foyer communal
Jeudi 28	Réunion de l'Amicale des Anciens

SEPTEMBRE

Jeudi 04	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Dimanche 14	Loto organisé par Les Anciens Combattants à 14 h - Foyer communal
Jeudi 18	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Jeudi 25	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal

OCTOBRE

Jeudi 02	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Jeudi 18	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Samedi 18 & Dimanche 20	Octobre Rose - Activités et horaires à définir
Mercredi 29	Halloween à 14 h organisé par l'Amicale Laïque - Foyer Communal
Jeudi 30	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14h00 - Foyer communal

NOVEMBRE

Jeudi 06	Repas Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Vendredi 07	Assemblée Générale de l'Amicale des Piégeurs à 18h30 - Foyer Communal
Mardi 11	Cérémonie à 10h30 - Monument aux Morts
Vendredi 14	Assemblée Générale des Lagorçais - 19h00 - Foyer communal
Samedi 15 & Dimanche 16	Lagorce Créative - Manifestation et horaires à définir
Jeudi 20	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal
Dimanche 23	Marché de Noël organisé par Les Lagorçais - Foyer Communal - Toute la journée
Jeudi 27	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Samedi 29	Repas annuel de Lagorce Rando - 19h00 - Foyer communal

DECEMBRE

Jeudi 04	Repas fin d'année Amicale des Anciens 12 h - Foyer Communal
Samedi 06 & Dimanche 07	Marché de Noël organisé par Lagorce Créative - Foyer Communal - Samedi à 14h00 & dimanche toute la journée
Samedi 13	Bourse aux jouets de la Société des Fêtes - Toute la journée
Jeudi 18	Réunion de l'Amicale des Anciens à 14 h - Foyer Communal
Lundi 29	Concours de Belote par l'Amicale des Anciens à 14 h -Foyer Communal

Le saviez vous?

Les 13 desserts de Noël

On retrouve pour la première fois la trace des 13 desserts de Noël dans les écrits d'un curé de Marseille en 1683. Une grosse quantité de desserts montre un signe d'abondance. C'est un écrivain d'Aubagne, Joseph Fallen, qui en parle dans le journal « la pignato ». Cette tradition se codifie aux alentours de 1946.

La tradition veut que l'on serve les 13 desserts sur une table recouverte de 3 nappes blanches. Les desserts doivent être servis à la fin du repas, la veille de Noël et rester sur la table 3 jours. Les invités doivent goûter à tous les desserts pour faire preuve de politesse envers leur hôte.

Cette tradition met en avant le partage en période de Noël.

Les treize desserts de Noël en Provence commencent par les 4 mendiants, 4 fruits secs représentant les 4 ordres religieux.

- * Les noix ou noisettes pour l'ordre des Augustins
- * Les figues sèches pour les Franciscains
- * Les raisins secs pour les Dominicains
- * Les amandes pour les Carmélites
- * La pompe à huile (gâteau style fougasse à l'huile d'oranger)
- * Le nougat blanc
- * Les dattes
- * Le nougat noir avec du miel cuit avec des amandes
- * Le nougat rouge à la rose et aux pistaches
- * Calissons d'Aix
- * Oranges ou clémentines
- * Melon d'eau
- * Fruits confits



La tradition de la bûche de Noël



Au départ la bûche était une grande souche de bois décorée de feuillages et de rubans que l'on faisait brûler le plus longtemps possible.

La tradition serait née d'un rite marquant la fin du solstice d'hiver dans les pays du nord de l'Europe.

La génoise roulée serait apparue vers la moitié du XXe siècle. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la bûche de Noël se répand dans la France puis dans les pays francophones.

La tradition du Noël italien: le panettone

Le panettone est le dessert typique d'origine milanaise qu'il est coutume de manger pendant les fêtes de Noël en Italie

Une légende raconte l'histoire des chefs de cuisine de la cour du Duc Ludovico Sforza qui, durant la préparation du réveillon de Noël auraient fait brûler le dessert. Par chance, Toni, un jeune milanais employé aux cuisines avait préparé un pain sucré avec les ingrédients restants et aurait créé le Panettone. C'est ainsi que serait né le « Pane de Toni » (pain de Toni).



LA VIE DU VILLAGE

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

Camille ALVES
Esmée BRUN
Louise DAUGIERAS
Lisy DUPUY TARABON
Talya FONTANET
Tiago LABRUE
Lya LABORDE

MARIAGES

Mme Aurélie LEYGNAC
& Mr David Vincent ESCOTO
Mme Thelma DRUEL
& Mr Mickaël BERGEON
Mme Isabelle TROCHUT
& Mr Alain PAUL

DÉCÈS

Mr Yannick BORDAT
Mme Louissette DASSONNEVILLE
Mr Robert KREYENBUHL
Mme Liliane LEROY
Mme Evelyne SALLENAVE
épouse LECOUP
Mme Nicole STIEVENART
veuve BERTHOMET
Mr Bernard GODRIE
Mme Paulette CAPERON
Veuve BOUKHEDIMI
Mme Régine CLEMENT
Épouse GARRIE

LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS



Rénovation du sol d'une salle de classe



Création du parking
de l'école



Prochaine messe en l'honneur du saint patron le 22 Mars 2025 à 18h. Les intentions de prières seraient à remettre à Mr TAMERLO avant le 17 mars 2025.

S'il y a des personnes malades ou en difficulté de déplacement et désirant recevoir la communion, veuillez contacter Mr TAMERLO au 06 42 32 74 98

Toutes autres demandes pour faire revivre notre belle chapelle seraient les bienvenues.



Ravalement du monument aux morts



Création d'une zone de récupération et de tri des déchets au cimetière de Montigaud

Le 24 décembre

10h00

Chemin de Queyron -
Laguirande

Launay - Maugarnit -
Le Brandart

10h30

Eymard - Pèlerin

10h45

Le Chêne Blanc - Lainier
Jean Petit

11h00

Lalande - Sourdieu

11h15

Lapierre

11h30

Clairsienne
Montigaud
Laguirande

14h00

Route de Coutras - Ardouin

14h15

Godineau - Sabrons

14h30

Valette - Joseph
Maine Pommier

14h45

Anglade - La Viaude - Les Grandes
Vignes - Le Carrefour - Le Bourg

15h00

Les Prés Vignon - Vignon

15h15

La Croix - Maubatit

15h30

La Bergère - Le Lary
Chabreville - La Brindille

15h45

Grand Rétiveau -
Petit Rétiveau - Piet
Le Bourdin

16h00

Les Maines
La Ferletterie

Le Père Noël passe à Lagorce

Horaires aléatoires